

Medecine apres un M2 de droit

Par **IR122**, le **08/09/2023** à **18:46**

Bonjour,

J'aimerais recueillir des avis (et d'éventuels témoignages) sur le fais de recommencer un cursus en licence 1 d'étude de santé après avoir finis un master en droit.

Restant attentif à vos réponses,

L.R

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2023** à **09:55**

Bonjour

Pour commencer, je n'aurais pas d'avis mais des questions (et c'est en fonction de vos réponses que je pourrait émettre un avis) :

- Est-ce que vous n'avez aucune appétence pour les professions juridiques ?
- Dans ce cas, pourquoi être allé jusqu'au M2 ?
- Est-vous certain que la médecine va réellement vous plaire ?
- Enfin, avez-vous songé à vous spécialiser en droit médical ?

Par **IR122**, le **09/09/2023** à **12:17**

Bonjour,

- effectivement les professions juridiques restent beaucoup trop « théoriques » pour moi, même s'il en existe certaines où on est sur le terrain (CJ, certaines professions dans la magistrature...). J'exclue personnellement les professions accessibles directement après le M2. Ainsi, même si je continue en droit ce sera pour préparer un concours .

- j'ai été jusqu'au M2 car le droit ne me déplaît pas en soi, c'est plus les professions qui y sont

associées.

- médecine me plaira assurément, mes doutes portent sur mes compétences dans les matières scientifiques (maths, physique, chimie ...) sachant que je sors de 5 ans de droit et d'un bac ES...

- Non pour les mêmes raisons qu'en point 1

Merci à vous pour votre retour.

Par **Lorella**, le **09/09/2023** à **12:51**

Bonjour,

Profession trop théorique ? cela concerne uniquement l'enseignement .

Recommencer des études en santé : pour faire quoi ? Vous jetez votre Master Droit à la poubelle ?

Avant de se lancer dans des longues études, il est préférable de connaître la réalité des métiers en faisant des stages d'immersion.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2023** à **14:50**

Bonjour

[quote]

Profession trop théorique ? cela concerne uniquement l'enseignement .

[/quote]

Je rejoins Lorella qu'entendez-vous pas trop théorique ?

En quoi les professions d'avocats, de notaires seraient plus théoriques que celles de commissaire de justice ou de magistrat ?

Il faudrait nous en dire un peu plus car c'est assez confus.

[quote]

j'ai été jusqu'au M2 car le droit ne me déplaît pas en soi, c'est plus les professions qui y sont associées.

[/quote]

Alors pourquoi diable être resté dans une formation dont les débouchés ne vous plaisait pas ?

[quote]

médecine me plaira assurément, mes doutes portent sur mes compétences dans les matières scientifiques (maths, physique, chimie ...) sachant que je sors de 5 ans de droit et d'un bac ES...

[/quote]

Effectivement ce sera un gros handicap.

[quote]

Avant de se lancer dans des longues études, il est préférable de connaître la réalité des métiers en faisant des stages d'immersion.

[/quote]

Je rejoins à nouveau Lorella. Avez-vous fait des stages ?

Par **ANonyme**, le **23/09/2023** à **11:37**

Bonjour,

Il existe en effet, une "passerelle" propre à chaque facultés qui proposent une possibilité de "repêcher" une deuxième ou troisième année de médecine, pharmacie ou dentaire sous condition de l'accumulation de 300 ECTS (donc un M2).

Si vous êtes assez curieux, vous pouvez déjà éplucher les listes de toutes les facs, ou simplement la liste de l'année dernière de votre fac de secteur. On retrouve alors plusieurs profils :

- des profils exclusivement scientifiques ==> la majorité des admis

- des profils littéraires du type : droit de la Santé, DU en santé publique, DU en éthique ... Master en philosophie sur des questions d'éthiques ... Bref une orientation accès sur le monde de la santé + des stages dans le milieu ...

Cependant, vous avez donc un M2, donc environ 23 ans. Les études de médecine : 10 ans d'études sans compter une remise à niveau ou redoublement donc --> 33 / 34 / 35 ans

Si l'age ne vous fait pas peur --> foncez MAIS ATTENTION --> vous n'avez pas un nombre infini de candidature !

En vous souhaitant bon courage dans vos démarches,

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/09/2023** à **13:03**

Bonjour

[quote]

- des profils exclusivement scientifiques ==> la majorité des admis

- des profils littéraires du type : droit de la Santé, DU en santé publique, DU en éthique ...
Master en philosophie sur des questions d'éthiques ... Bref une orientation accès sur le monde de la santé + des stages dans le milieu ...

[/quote]

Donc au final LR122 nous pourra pas bénéficier de cette passerelle puisqu'il sortira d'un Master de droit

Je serais assez curieux de savoir quel est le taux de réussite des Masters philo qui poursuivent en médecine.

Par **ANonyme**, le **23/09/2023** à **14:26**

"Donc au final LR122 nous pourra pas bénéficier de cette passerelle puisqu'il sortira d'un Master de droit"

"Je serais assez curieux de savoir quel est le taux de réussite des Masters philo qui poursuivent en médecine." --> on peut faire les memes remarques pour les LAS Philo et LAS droit ou le taux de poursuite ne doit pas etre très haut ...

Dans les textes, c'est l'acquisition de 300 ECTS sans plus de précisions sur la nature du diplôme. C'est possible je pense, si cela est très bien motivé. Par ailleurs, il y a énormément de profils issus des "humanités" avec des thèses ou des recherches sur la fin de vie ou des trucs du genre. Bref un lien avec la santé + un bon projet motivé + bon CV !

Cependant, ce système de laisser aux facs choisir leur propre candidat avec leur propre critères me laisse perplexe.

Mais bon ... si vous voulez pas perdre de temps, la fonction publique hospitalière recrute pas mal et au moins votre cursus en droit ne sera pas à jeter !!!!

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/09/2023** à **14:45**

Bonjour

[quote]

on peut faire les memes remarques pour les LAS Philo et LAS droit ou le taux de poursuite ne doit pas etre très haut ...

[/quote]

Effectivement la LAS est un fiasco !

Pour la LAS elle-même le taux de réussite est déjà très bas.

[quote]

Par ailleurs, il y a énormément de profils issus des "humanités" avec des thèses ou des recherches sur la fin de vie ou des trucs du genre. Bref un lien avec la santé + un bon projet motivé + bon CV !

[/quote]

Tout à fait ! Voilà pourquoi j'orientais l'auteur du sujet vers un Master type droit de la santé.